

Aux directrices et directeurs des médias de la presse régionale

Les élèves de l'école l'Étincelle de Sainte-Marguerite inaugurent leur nouvelle cour d'école

Sainte-Marguerite, le 11 septembre 2012 – L'école l'Étincelle de Sainte-Marguerite inaugurerait aujourd'hui sa nouvelle cour de récréation, récemment aménagée. L'événement s'est déroulé en présence des élèves, de parents, de représentants de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) et de divers partenaires associés au projet.

Ce sont des travaux d'environ 93 300 \$ qui ont été réalisés à cet endroit, afin d'offrir aux à la centaine d'élèves de cette école un environnement stimulant qui contribuera à leur bon développement physique. On a fait une véritable remise à neuf de la cour, incluant le module de jeux, les balançoires, le pavage, le terrassement et l'ajout de lignes sur l'asphalte pour permettre certains jeux.

La réalisation de ces travaux a été rendue possible par des contributions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce, de la municipalité de Sainte-Marguerite et de bien d'autres entreprises et particuliers de la région. La directrice de l'école, Mme Manon Vallée, tient à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution à ce beau projet.

Sain et sécuritaire

Le directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, a quant à lui insisté sur le fait que les travaux réalisés contribuent à créer un environnement sain et sécuritaire pour les élèves, de même qu'à créer un milieu propice à l'apprentissage et à la réussite scolaire. « Ce sont là des orientations de notre plan stratégique », note-t-il.

Quant au président de la commission scolaire M. Charles-Henri Lecours, il a souligné les services de grande qualité offerts à l'école l'Étincelle, comme dans les autres écoles de la CSBE, qu'elles soient grandes ou petites. « À la CSBE, nous avons toujours pris soin de mettre à la disposition de nos petites écoles toutes les ressources, humaines ou matérielles, dont elles ont besoin pour bien remplir leur mission », dit-il.

-30-

Source :
Jacques Légaré
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca

